

**AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (ASP)
SCHÉMA PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITÉ
2022 – 2024
PLAN ANNUEL 2023
31/01/2024**

Table des matières

Introduction	3
Schéma pluriannuel	3
Plan annuel	3
Mise à jour	3
Contact	3
Plan annuel 2023	4
Opérations diverses	4

Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites de l'Agence de Service et de Paiement (ASP) a été publié le : 08/09/2022.

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2023 associé au schéma pluriannuel 2022 – 2024.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été mises en œuvre en 2023, ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date
001	31/01/2024

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique de l'Agence de Service et de Paiement (ASP) :

- Pôle Conformité du Service Cyber Sécurité Conformité et Réseaux de la Direction du Numérique et des Systèmes d'Information - Adresse mail : schema-pluriannuel-rgaa@asp-public.fr

Plan annuel 2023

Opérations diverses

Action	Détails	Mise en Œuvre	Réalisé
Recensement	Actualisation du recensement de l'ensemble des sites et applications concernées : 78 applications (62 auparavant).	2023	Réalisé
Audit RGAA	Dix audits initiaux ont été réalisés en 2023, ainsi que deux audits de contre-visite suite à des travaux d'amélioration.	2023	Réalisé
Déclaration d'accessibilité	Les déclarations ont été mises en place ou mises à jour suite aux audits. Des déclarations de non-conformité ont été mises en place pour des applications n'ayant pas encore fait l'objet d'audits.	2023	Réalisé
Etude	Les objectifs d'accessibilité numérique ont été pris en compte dans le Schéma directeur des systèmes d'information 2023-2025.	2023	Réalisé
Étude et mise en place	Un projet transverse à l'agence pour réaliser des captchas conformes aux exigences du RGAA a été lancé, avec de remplacer les captchas actuels non conformes.	2023	En cours
Formation RGAA	Les besoins de formation RGAA ont été pris en compte dans la mise en place d'un SAD (système d'achat dynamique) pour les formations.	2023	En cours
Tests RGAA	Les outils NVDA et JAWS sont utilisables au sein de l'agence à des fins de tests RGAA	2023	Réalisé
Sensibilisation à l'accessibilité numérique	Un webinaire de présentation du RGAA a été réalisé Un espace collaboratif dédié au RGAA est également en place dans l'intranet de l'agence, accessible à tous les agents.	2023	Réalisé